



# NAO 2020

## Négociations salariales

Retour suite à la dernière réunion du  
28 janvier 2020



### NAO 2020 : Rideau ! La CFDT Sanef ne signe pas l'accord salarial 2020.

Lors de la dernière réunion NAO 2020, la dernière proposition de la direction fut la suivante :

INDICIAIRES		FORFAITAIRES
Avancement ancienneté	+0,36%	Augmentation moyenne : <b>+1,20</b>
Augmentation de la valeur du point	+0,44%	<i>Pas de minimum garanti</i>
<i>Minimum garanti</i>	<i>+0,80%</i>	De potentielles primes exceptionnelles se substituant à une augmentation salariale pérenne pour certains avec la poursuite de la pratique de 2019, primes prises dans l'enveloppe NAO ...
Mesures catégorielles conventionnelles	+0,07%	
Valorisation de la performance	+0,13%	
Mesures catégorielles complémentaires	+0,09%	
Mesures individuelles supplémentaires	+0,11%	
<b>TOTAL</b>	<b>+1,20</b>	



La CFDT Sanef a affiché clairement son total désaccord avec la politique salariale qui est pratiquée dans le groupe Sanef.

#### La CFDT ne le cautionne pas !

- Ces propositions NAO toujours plus basses. **Qu'en sera-t-il en 2021 ?**
- Le choix de la Direction de voir des augmentations à zéro pour certains salariés.
- Le choix de la Direction de verser des primes en lieu et place d'une augmentation salariale pérenne pour certains salariés au forfait.
- Le choix de la Direction de ne pas accorder un minimum garanti à toutes les catégories de salariés.
- Le choix de la Direction de ne pas verser la prime « MACRON » (même d'un montant moindre que la précédente).

Ces propositions totalement déséquilibrées qui ne reconnaissent pas l'investissement des salariés ne peuvent pas trouver écho auprès de la CFDT.

A défaut d'un accord collectif majoritaire, la Direction n'aura plus d'autre choix que de mettre en place une décision unilatérale qu'elle communiquera prochainement. Elle a indiqué qu'elle conserverait une enveloppe globale à 1,20% en cas de décision unilatérale.

Nous serons attentifs au bilan chiffré de l'application de ces mesures que la direction aura mise en place.

Et nous demandons, comme la CFDT Sapn, la mise en place d'un groupe de travail sur la politique salariale pour les années futures. **(Pour parler d'une meilleure répartition des richesses, de la notion de mérite etc...)**

#### POLITIQUE SALARIALE

